







AUGMENTER LA SÉCURITÉ DU REVENU DE RETRAITE



MESSAGE CLÉ

Les Canadiens méritent une retraite sûre et digne, avec une source de revenus garantie et suffisante.

QUEL EST L'ENJEU?

Selon des estimations de Statistique Canada, 12 % des familles de personnes âgées sont considérées comme ayant un faible revenu et 28,5 % des aînés célibataires se trouvent au seuil du faible revenu. Cela représente 600 000 Canadiens âgés vivant dans la pauvreté. Même si les augmentations récentes du Régime de pensions du Canada (RPC), du programme Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG) constituent des pas dans la bonne direction, il faut en faire davantage pour que les Canadiens âgés puissent se permettre de vivre une retraite saine, active et digne.

Un régime de retraite à prestations déterminées équivaut au régime de retraite comme nous le concevons traditionnellement. Les employeurs et les employés cotisent à un fonds de pension qui est mis en commun et investi. Pour le reste de leur vie, les retraités reçoivent un montant précis, selon une formule qui tient habituellement compte des années d'emploi et du salaire. Le taux de personnes couvertes par un régime de retraite à prestations déterminées continue à diminuer au pays, passant de 70 % en 2005 à 42 % en 2015 pour celles qui sont couvertes par un régime d'épargne-retraite du secteur privé — même si, lorsqu'elle est bien gérée, cette option de pension est la meilleure façon d'assurer la sécurité du revenu de retraite. Il est prouvé que les régimes à prestations déterminées assurent la sécurité de la retraite et permettent aux Canadiens de continuer à contribuer de manière significative aux économies locales et nationale. Jusqu'à 80 % de tous les dollars de prestations de pension dépensés proviennent du rendement des investissements, qui réintègrent ensuite les économies locales.

Mais il suffit de citer l'exemple récent de Sears pour savoir que les régimes de retraite à prestations déterminées ne sont pas toujours garantis. Pour s'assurer que les employés et les retraités ne sont pas laissés pour compte lorsque leur employeur fait faillite et que les pensions sont protégées en cas d'insolvabilité, il faut en faire davantage.

QUELQUES DÉFIS

Protéger les prestations accumulées

Aucun employeur, tant du secteur public que du secteur privé, ne devrait être autorisé à modifier les modalités de rémunération promise aux employés après leur départ à la retraite. Une pension est un engagement. Les employés fournissent leur travail tout en cotisant à un régime de retraite et les employeurs les rémunèrent à la retraite avec un salaire différé. Les employés et les retraités font confiance à leur employeur pour honorer leurs promesses en matière de retraite.

Protéger les employés et les retraités en cas d'insolvabilité des entreprises

 Les gouvernements doivent s'engager à améliorer les politiques publiques pour s'assurer que les employés et les retraités reçoivent leur pension, même en cas d'insolvabilité des entreprises.

Bonifier les prestations

 Les régimes à prestations déterminées offrent le même revenu de retraite à la moitié du coût des régimes à cotisations déterminées. Les politiques et les lois gouvernementales doivent appuyer la protection et l'expansion des régimes à prestations déterminées.

QUESTIONS

- Que prévoit faire votre parti sur la sécurité du revenu de retraite pour les aînés d'aujourd'hui et des générations futures?
- Comment vous assurerez-vous que les employés et les retraités qui ont un régime de retraite à prestations déterminées sont protégés si leur employeur fait faillite?
- Comment votre parti appuiera-t-il les régimes de retraite à prestations déterminées?
- En 2016, le gouvernement fédéral a présenté le projet de loi C-27, qui permettrait aux employeurs de réduire les prestations de retraite déterminées accumulées ou acquises. Quelle est la position de votre parti sur ce projet de loi et cette approche?

SUPPLÉMENT D'INFORMATION

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario https://www.gerezmieuxvotreargent.ca/planifier-et-gerer/retraite/regimes-depargne-et-de-retraite-au-travail/











MAKE RETIREMENT INCOME MORE SECURE



KEY MESSAGE

Canadians deserve a secure and dignified retirement, with a guaranteed and sufficient source of income.

THE ISSUE

Statistics Canada estimates that 12% of senior families are considered low income and that 28.5% of single seniors qualify as low income — that's 600,000 Canadian seniors living in poverty. While recent increases to the Canada Pension Plan (CPP), Old Age Security program (OAS) and Guaranteed Income Supplement (GIS) are a step in the right direction, more needs to be done to ensure that older Canadians can afford to enjoy a healthy, active and dignified retirement.

A defined benefit pension is a pension as we traditionally think of it. Employers and employees contribute to a pension fund which is pooled and invested. Retirees are paid a specific amount, for the rest of their lives, using a formula that usually considers years of employment and salary. The rate of individuals covered by a defined-benefit pension continues to decline across the country, from 70% in 2005 to 42% in 2015 for those covered by a registered retirement plan in the private sector, even though, when properly managed, this pension option is the best way to ensure retirement income security. Defined benefits pensions are proven to make retirement secure and to enable Canadians to continue to contribute meaningfully to local and national economies and communities. Up to 80% of all pension dollars spent come from investment returns, which are then pumped right back into local economies.

But we have only to look at the recent Sears example to know that defined benefit pensions are not always guaranteed. More work is needed to ensure employees and retirees aren't left out in the cold when their employers go bankrupt, and that pensions are protected during insolvencies.

THE CHALLENGES

Protect Accrued Benefits

No employer, in either the public or private sector, should be allowed to change the compensation promised to employees once they have retired. A pension is a commitment. Employees provide their service while making contributions into a pension plan, and employers compensate them in retirement with deferred wages. Employees and pensioners trust their employers to honour their pension promises.

Protect Employees and Retirees in Corporate Insolvencies

 Governments must commit to better public policy to ensure employees and retirees receive their pensions, including if companies become insolvent.

Strengthen Defined Benefits

 Defined Benefits plans deliver the same retirement income at half the cost of defined contribution plans. Government policy and legislation must support the protection and expansion of defined benefits plans.

THE QUESTIONS

- What is your party's retirement income security plan for seniors now and for future generations?
- How will you ensure employees and retirees with defined benefit pensions are protected if their employer goes bankrupt?
- How will your party support defined benefit pension plans?
- In 2016, the federal government introduced Bill C-27, legislation that would allow employers to cut accrued or earned defined benefit pensions. What is your party's position on this legislation and this approach?

MORE INFORMATION

Ontario Securities Commission https://www.getsmarteraboutmoney.ca/plan-manage/retirement-planning/pension-savings-plans/

